

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243

Telephone: 5517 700 Fax: 5517844

Website: www.au.int

SC13512

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-sixième session ordinaire

23 - 27 janvier 2015

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/889(XXVI)Add.4

**CREATION DU CENTRE AFRICAIN DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION (CATI) AYANT POUR SIEGE NDJAMENA (TCHAD)
(POINT PROPOSE PAR LA REPUBLIQUE DU TCHAD)**

NOTE DE PRESENTATION

Situé au cœur du continent africain, le Tchad occupe une position géostratégique. Il est l'intersection de plus de trois dorsales de fibre optique internationales pour offrir à volonté la large bande aux opérateurs, fournisseurs et usagers des services TIC (des technologies de l'information et de la Communication). Un cadre législatif, suivi bientôt du fiscal dans le secteur a été réaménagé; une agence et un fonds de développement des TIC ont été créés ; des licences de téléphonie 3 et 4G ont été octroyées aux deux opérateurs du pays et sont opérationnelles.

Le manifeste et les recommandations issus de la première édition du Salon des Technologies de l'Information et de la Communication (SITIC) tenu du 9 au 12 septembre 2014 incitent à la vulgarisation des TIC dans le pays.

C'est dans cet environnement propice au développement des TIC qu'est né un projet structurant, matérialisant la vision de son Excellence Monsieur IDRIS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad. C'est un mégaprojet qui vise à offrir à **la Jeunesse Tchadienne et Africaine**, une plateforme de référence en Afrique, idéale pour la recherche, l'innovation et le développement des projets TIC: **Le CATI** (Centre Africain des Technologies de l'Information).

L'ultime objectif de ce Centre est d'une part de réduire la fracture numérique par le développement des TIC en Afrique en général et au Tchad en particulier et d'autre part de mobiliser l'énergie d'une nouvelle génération d'investisseurs africains intéressés par ce mégaprojet.

Les professionnels des TIC, les chercheurs, étudiants, développeurs et fournisseurs des produits et services connexes auront ainsi à leur disposition tous les moyens, outils et infrastructures de technologie de pointe pour leur efflorescence.

Le CATI comportera en son sein plusieurs pôles d'activités allant de la recherche à la réalisation en passant par la formation, la production-diffusion TV et médias, la distribution sans oublier les services, conseils et applications professionnelles. Ces différents pôles sont les suivants :

- pôle Recherche / Innovation : Energies Nouvelles et Renouvelables appliquées aux TIC, Conceptions des ensembles adaptés aux conditions environnementales du continent, Recherches continues dans le domaine des applications métiers, Recherches et innovations en électronique (composants), Recherches en réseaux et connectivités ;
- pôle Développement / Production : Logiciels, applications, utilitaires et systèmes divers, Systèmes d'Informations Géographiques ;
- pôle Etudes / Administration : Etudes et conceptions de projets des TIC, Appui des Administrations dans l'application et la gestion des TIC ;
- pôle Distribution / Ventes : Halls d'exposition, Showroom (pour les démos de nouveaux produits), Boutiques, Business Center, Systèmes de Géodésie et Télédétection, Outils e-Learning, Applications métiers (médecine, Agriculture, Elevage, Mobiles, Monétique, e-Gouvernance, etc.) ;

- pôle Formation : Formation aux applications métiers, Formation aux applications médias, Formation aux applications e-Learning, e-Gouvernance, Centre de formation à distance.
- pôle Services / Communication : Centre de production et diffusion média (audio-visuel), Centres d'appels (Call Center) ;
- pôle production audiovisuelle : Plateforme d'édition de magazines, de documentaires, films et autres produits audiovisuels.
- pôle Radiotélévision numérique : Edition et diffusion de programmes du centre de l'Afrique, en trois langues à savoir le français, l'arabe et l'anglais. L'objectif de cette chaîne à vocation africaine est de véhiculer une image positive d'une Afrique qui émerge.

Une procédure d'Appel public à projets, diffusé à grande échelle, devait être envisagée pour sélectionner dans la transparence, les projets devant bénéficier du soutien de CATI. Cet Appel devrait s'adresser aux personnes physiques (professionnels des TIC, Chercheurs, Etudiants, etc.) et aux personnes morales (Institutions, Organisations et Sociétés, publiques comme privées), porteuses de projets TIC et sollicitant un appui technique, économique, financier, commercial et/ou juridique.

Dans sa phase opérationnelle, CATI devait être dirigé par une équipe de direction compétente, de différente nationalité soumise aux orientations d'un conseil d'administration composé d'experts nationaux et internationaux.

Aussi, le CATI devrait-il être en mesure d'offrir principalement, aux porteurs de projets dans le domaine des TIC et aux Entreprises nouvellement créées évoluant dans le secteur, des services et des commodités en matière d'accueil physique et des services d'accompagnement, grâce à la mise en place d'un Incubateur et d'un Accélérateur.

Pour atteindre son objectif, CATI doit s'appuyer sur un réseau solide de partenariat multisectoriel et pluridisciplinaire.

**PRESENTATION DE LA VISION STRATEGIQUE, TECHNIQUE
ET ADMINISTRATIVE DU CENTRE AFRICAIN DES
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
(CATI)**



**PRESENTATION DE LA VISION STRATEGIQUE,
TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CENTRE
AFRICAIN DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION
(CATI)**

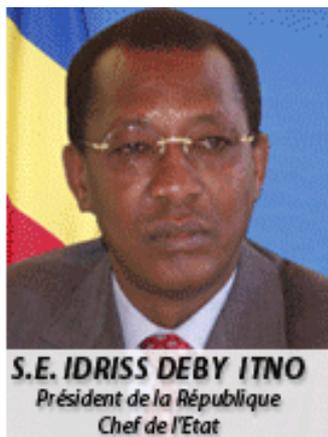
Par SEM, Idriss DEBY ITNO

Président de la République, Chef de l'Etat

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
I. PRESENTATION DE CATI	6
1.1. Vision de CATI.....	6
1.2. Pôles des CATI.....	6
II. MISSIONS DE CATI	7
2.1. Mission d'incubateur.....	7
2.2. Mission d'accélérateur.....	8
2.3. Mission de révélateur.....	9
III. AFRICANISATION DE CATI	9
3.1. Position géostratégique du Tchad.....	10
3.2. Soutiens et souhaits des partenaires.....	10
3.3. Vœux exprimés par les africains venus au SITIC 2014.....	10
3.4. Les progrès et les parts du Tchad.....	10
3.4.1. Desserte internationale des télécommunications.....	10
3.4.2. Construction de l'immeuble de CATI.....	11
3.4.3. Prix Toumaï de l'innovation.....	11
IV. ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE DE CATI	12
4.1. Phase préparatoire.....	12
4.1.1. Orientations stratégiques.....	12
4.2. Phase opérationnelle.....	13
CE QUI EST ATTENDU DE L'UA	13
BIBLIOGRAPHIE	15

AVANT-PROPOS



Notre planète terre connaît de nos jours une pression démographique sans pareille. A cela s'ajoute la problématique de rareté des ressources naturelles et le déséquilibre écologique provoqué par les changements climatiques, nous mettant ainsi face à des difficultés et défis qui restent imperturbables devant les efforts que consentissent nos Etats et leurs partenaires. Parmi ces défis, je citerais les ratios : élèves par enseignant ; bibliothèque ou livre par enseignant et/ou élève ; laboratoire par élèves ; malades par médecin, etc. Selon les Nations Unies, la population mondiale serait de 7,2 milliard habitants en 2014, dont 1.12 milliard sont africains, soit 16% de la population mondiale. Ces statistiques montrent de fait, que l'Afrique est très jeune. En effet, 41 % de la population africaine a moins de 15 ans et l'âge médian en Afrique est de 20 ans. Les deux pays les plus démographiquement jeunes du monde sont en Afrique, je nommerais l'Ouganda et le Niger où 49 % des habitants ont moins de 15 ans.

Voilà notre Afrique, continent de l'espoir, d'espérance et de vitalité. Sa jeunesse bien audacieuse et courageuse a besoin des solutions immédiates et en phase avec le contexte scientifique, technique et technologique actuel pour mieux s'exprimer. C'est dans ce contexte, que les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) apparaissent comme une solution universelle, pour ne pas dire, une panacée. Elles ne cessent de nous montrer chaque jour, et de façon manifeste, leurs vertus et potentialités. Elles possèdent des énormes et puissantes facultés qui leur permettent d'investir rapidement et efficacement toutes les dimensions du développement durable. Pour saisir ces opportunités, des infrastructures et ressources humaines appropriées sont nécessaires.

Individuellement, régionalement et internationalement, des efforts se déploient et se poursuivent à travers beaucoup des initiatives intéressantes aussi bien dans les domaines des dessertes internationales et nationales de transport que dans les applications et contenus. C'est ainsi, que je note avec satisfaction les progrès sur le développement des réseaux larges bandes fixes et mobiles, et sur la contextualisation des cadres de gestion du secteur des TIC en Afrique. Malgré ces progrès, il reste encore beaucoup à faire, note un rapport de la Banque Africaine de Développement qui révèle qu'environ « 87 % de la population africaine ne peuvent toujours pas se connecter à l'Internet,» et qu'en plus, le faible niveau des compétences et donc du capital humain dans ce secteur reste perceptible.

Au Tchad, berceau de l'humanité nous ne sommes pas certes du reste. Mais en prenant les taureaux par les cornes, un véritable mouvement d'ensemble est lancé et se poursuit, offrant ainsi un espoir aux tchadiens. Concrètement, plus de trois dorsales internationales par fibre optique se croiseront au Tchad, pour offrir d'ici la fin du premier trimestre 2015, la large bande aux opérateurs, aux fournisseurs d'accès et aux différents usagers des services TIC. D'autres efforts sont en cours pour faciliter l'accès au service universel de télécommunication. Les licences 3 et 4G ont

été octroyées aux deux principaux opérateurs de téléphonie mobile du pays. Parallèlement à ces efforts, les difficultés énergétiques seront dans les tous prochains jours, qu'un souvenir, avec l'appui de nos partenaires.

Tout en contemplant les efforts de chacun de nos Etats, et en regardant avec responsabilité les réelles préoccupations de cette jeunesse africaine, surtout les audacieux et talentueux innovateurs et rénovateurs qui languissent faute de repère et d'appuis nécessaires pour favoriser leur floraison qualitative et quantitative. Le Tchad ne saurait parcimonieusement s'occuper que de sa seule jeunesse, car un développement esseulé ou à vase clos ne mène nulle part. En plus, la solidarité africaine commande toujours le partage du peu que l'on a, à plus forte raison, tout ce qui est déjà réalisé et en cours de finition au Tchad. C'est pourquoi, j'ai décidé de partager ce joyau cadeau de la renaissance que j'ai l'opportunité d'offrir à la jeunesse tchadienne avec celles de l'Afrique tout entière. Il s'agit du Centre Africain des Technologies de l'Information (CATI).

CATI aura trois (3) missions principales : incubateur des jeunes ; accélérateur de réussite et d'épanouissement des jeunes africain et, révélateur à la face du monde en temps réel, des vraies et réelles images de notre Afrique qui bouge. Pour assurer loyalement cette mission, CATI aura besoin d'une personnalité juridique et institutionnelle appropriées et d'une vision partagée, des efforts et ressources mutualisés, pour sa gouvernance.

Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat

S.E.M. Idriss DEBY ITNO

SIGLES ET ABREVIATIONS

- 3G :** Troisième Génération de réseau de téléphonie mobile ;
4G : Quatrième Génération de réseau de téléphonie mobile ;
BAD : Banque Africaine de Développement ;
CATI : Centre Africain de Technologies de l'Information ;
CEEAC : Communauté Economique des Etat de l'Afrique Centrale ;
MMDS: MultiMedia Distribution Systems
NEPAD: New Partnership for Africa's Development;
OIF : Organisation Internationale de la Francophonie ;
RAPAF : Réseau de l'Audiovisuel Public d'Afrique
SITIC : Salon International des Technologies de l'Information et de la Communication ;
TIC : Technologies de l'Information et de la Communication ;
UA : Union Africaine
UAT : Union Africaine des Télécommunications ;
UIT : Union Internationale des Télécommunications ;

I. PRESENTATION DE CATI



Le Centre Africain des Technologies de l'Information (CATI) est une réponse à la préoccupation réelle de la jeunesse africaine. Il comportera en son sein plusieurs pôles d'activités allant de la recherche à la réalisation des projets en passant par la formation, la production et la diffusion radiotélévision (panafricaine) et des masses-médias en ligne. Des

accompagnements et facilitations (distribution des services, conseils et applications professionnelles) y seront disponibles.

1.1. Vision de CATI

Feu **Nelson MADIBA MANDELA** n'a-t-il pas dit : « une vision qui ne s'accompagne pas d'action n'est qu'un rêve, une action qui ne découle pas d'une vision, c'est du temps perdu, une vision suivie d'action peut changer le monde ? » Fort des situations que j'ai décrites à l'avant-propos, j'aimerais voir, qu'à l'horizon 2016 :

CATI est un géant trièdre qui accélère l'économie numérique de l'Afrique ; un incubateur pour sa jeunesse ; et une citadelle de la société africaine de l'Information, diffusant en temps réel les vraies images de l'Afrique qui bouge.

Le Tchad ne saurait prétendre matérialiser tout seul cette vision. Il y a de l'espace pour chaque africain qui la partage ; par conséquent, tout jeune africain audacieux aura sa place au CATI. Pour assurer loyalement cette mission, CATI aura besoin d'une personnalité juridique et institutionnelle appropriées et d'une vision partagée et mutualisée pour sa gouvernance. C'est pourquoi, je solliciterais de tous, un égard mérité, à la hauteur des attentes de cette jeunesse.

1.2. Pôles des CATI

Les différents pôles de CATI sont :

- ✍ **pôle Recherche / Innovation** : Energies Nouvelles et Renouvelables appliquées aux TIC, Conceptions des ensembles adaptés aux conditions environnementales du continent, Recherches continues dans le domaine des applications métiers, Recherches et innovations en électronique (composants), Recherches en réseaux et connectivités ;
- ✍ **pôle Développement / Production** : Logiciels, applications, utilitaires et systèmes divers, Systèmes d'Informations Géographiques ;
- ✍ **pôle Etudes / Administration** : Etudes et conceptions de projets des TIC, Appui des Administrations dans l'application et la gestion des TIC ;

- ✂ **pôle Distribution / Ventes** : Halls d'exposition, Showroom (pour les démos de nouveaux produits), Boutiques, Business Center, Systèmes de Géodésie et Télédétection, Outils e-Learning, Applications métiers (médecine, Agriculture, Elevage, Mobiles, Monétique, e-Gouvernance, etc.) ;
- ✂ **pôle Services / Communication** : Centre de production et diffusion média (audio-visuel), Centres d'appels (Call Center). Ce pôles fera partis des services ou facilités qui seront offerts porteurs de projets, innovateurs et les autres usagers au sein de CATI ;
- ✂ **pôle Formation** : Formation aux applications métiers, Formation aux applications médias, Formation aux applications e-Learning, e-Gouvernance, Centre de formation à distance ;
- ✂ **pôle Radiotélévision numérique panafricaine** : qui émet du centre de l'Afrique. Elles seront conçues par et pour les africains. Ce pôle contribuera activement à la mise en œuvre d'un des programmes du NEPAD qui privilégie la production des informations de sources crédibles, vérifiables et vérifiées, soutenues par des images réelles et positives d'une Afrique qui bouge et qui se développe, et de celle de « Smart Africa.»
- ✂ **pôle production audiovisuelle** : En prévoyant le niveau de besoins en contenu qui s'exprimera à partir de juin 2015 avec le vent de passage à la télévision numérique terrestre (TNT) et au Tout Numérique (TN), CATI se devra d'offrir des infrastructures technologiques et techniques modernes, pour appuyer les opérateurs multimédias (télévision, radiodiffusion, les distributeurs des bouquets ou chaines de télévisions (MMDS)) dans la production et distribution des contenus multimédias (émissions, spots, films, cours, etc.)

II. MISSIONS DE CATI

Pour traduire cette vision, CATI se devra d'assumer trois missions principales : incubateur, accélérateur et révélateur en temps réel des vraies images de l'Afrique.

2.1. Mission d'incubateur

CATI disposera en son sein d'un Incubateur des projets TIC dont les deux (2) catégories de personnes physiques et/ou morales concernées seront :

- ✂ Les porteurs de projets en création d'entreprise TIC ;
- ✂ les entreprises TIC ayant des projets de développement pour lesquels il est nécessaire qu'elles travaillent en mode projet.

La méthode d'incubation est basée sur un accueil physique ainsi que sur la fourniture de services d'accompagnement. L'objectif principal de l'accueil physique est d'éviter l'isolement en véhiculant une valeur de partage et d'échange entre les porteurs de projet au sein d'espaces ouverts. Les « incubés » bénéficient également de la proximité des équipes d'accompagnement du CATI afin de favoriser les interactions. L'accueil physique est totalement gracieux et comporte également les services de base tels que l'accès internet, la téléphonie et l'impression de documents. Ainsi, les porteurs de projet peuvent se consacrer pleinement à la maturation de leur future entreprise.

Les services d'accompagnement portent sur un processus d'assistance en vue de l'élaboration de Business Plans et de l'organisation de tours de table financiers. Ce processus se présente comme suit :

- ✍ la validation de la faisabilité de l'idée ;
- ✍ la vérification des potentialités du marché ;
- ✍ l'assistance à la construction du projet dans ses différentes étapes (perspectives de marchés, concurrences possibles et barrières à l'entrée, protection du projet, politique marketing et commerciale, stratégie de communication, aspects financiers) ;
- ✍ l'assistance à la réalisation du plan de financement ;
- ✍ la préparation au tour de table financier ;
- ✍ l'identification et l'intermédiation avec les Bailleurs de Fonds potentiels ;
- ✍ l'assistance à l'«insertion dans le local» : recherche de partenariats, de sous-traitants, relations avec les laboratoires de recherche, promotion de l'entreprise.

2.2. Mission d'accélérateur

Au terme de la période d'incubation, le CATI proposera aux Entreprises nouvellement créées, et ce, jusque dans leur cinquième année d'existence, l'intégration de l'Accélérateur dont le programme est composé également, à la fois d'un accueil physique et d'un accompagnement au développement économique. L'accueil physique est un espace destiné aux Entreprises répondant aux critères d'éligibilité de manière à pouvoir les accompagner de manière rigoureuse pendant un temps déterminé (2 ans, renouvelable une fois). Aussi, pour cet Accueil physique, le CATI devrait-il servir de lieu d'hébergement des Entreprises en proposant des espaces modulaires individualisant complètement les flux et fluides de chaque Entreprise, en répondant aux besoins de cette dernière. Ces espaces modulaires sont conçus pour s'adapter aux exigences de la vie économique et pour répondre aux besoins de croissance des Entreprises.

Pour ce faire, le CATI devrait également offrir des prestations technologiques de haut niveau et d'un écosystème métier important pour le développement d'une Entreprise et de ses projets. A cet effet, l'ensemble des Entreprises du Centre devrait avoir accès à un nombre important de services mutualisés afin d'optimiser leur environnement de travail : salles des réunions, Data Center, Auditorium, Salles de conférences, restaurant d'entreprise, Cafétéria, Studio de création numérique, etc.

Enfin, l'animation du lieu d'hébergement des Entreprises devrait être un réel facteur d'aide au développement et à l'échange, tant au niveau local, national, qu'international.

Pour leur développement, les Entreprises nouvellement créées ont un important besoin en formation qui devrait être un des piliers de l'écosystème du CATI et basé sur le triptyque : Formation – Recherche – Entrepreneuriat. Aussi, le CATI devrait-il accueillir des Centres de formations et des Ecoles qui proposent des formations courtes, longues, diplômantes, qualifiantes ou certifiantes, sur des métiers ou compétences en lien avec les besoins de l'Economie numérique. Ainsi, la proximité des Entreprises permet à la fois de déterminer ou d'affiner des sessions ou des cursus de formation spécifiques, mais offre également le grand avantage d'être pourvoyeur de compétences des Entreprises du CATI. Cet axe formation doit permettre aux entreprises d'aller se « sourcer » de manière simple, efficace et intelligente.

Enfin, l'accompagnement au développement économique est un suivi qui est proposé aux Entreprises nouvellement créées et souhaitant bénéficier d'une expertise dans les domaines suivants : Business plan, Expertise métier, Intermédiation avec les pouvoirs publics, Intermédiation avec les annonceurs, donneurs d'ordres, prestataires, etc..., Aide à l'innovation, Accès à des programmes collectifs dans le cadre d'actions ponctuelles (salons, missions économiques etc...).

2.3. Mission de révélateur

A l'heure actuelle, l'Afrique est incontestablement le continent d'espoir pour toute la planète terre. En effet, tous les continents de ce monde connaissent d'une manière ou d'une autre des difficultés. Des bidonvilles, des mendiants, des malades, des soulèvements populaires, des grèves, des avortements, des analphabètes, des crimes, des détournements, des corruptions (corrompus et corrupteurs) existent aussi dans tous les continents. Malheureusement, les médias occidentaux ne s'évertuent qu'à présenter à longueur de journées rien que des mauvais côtés de l'Afrique, tout en passant sous silence cette dynamique d'espoir.

CATI, placé au Tchad, carrefour de presque toutes les civilisations africaines se devra de présenter par les africains, à partir de l'Afrique, pour les africains et le monde entier, les vraies et réelles images de l'Afrique à travers une radiotélévision panafricaine qui diffusera dans plusieurs principales langues officielles africaines. Il pourra en outre jouer le rôle de banque d'images, un centre de production. Ces facilités pourraient être partagées par les radiotélévisions africaines. Sur ce dernier, la main d'association de l'UAT et de RAPAF serait attendue pour permettre de faire profiter toute l'Afrique sans exception et exclusion.

III. AFRICANISATION DE CATI

Au-delà de la stabilité politique et de la paix sociale, deux conditions de base pour tout développement et chèrement acquises au Tchad, plusieurs facteurs militent en faveur d'une forte africanisation de CATI.

3.1. Position géostratégique du Tchad

Le Tchad est placé pratiquement au cœur du continent africain et à la croisée des grandes civilisations et cultures africaines, notamment : arabophone, anglophone, bantoue, francophone, christianisme, islamisme, etc. Il forme naturellement l'intersection des pays traversés par le Sahara et le sahel. Naturellement, le pays de Toumaï, berceau de toute l'humanité a une position géostratégique en Afrique. Il constitue donc un espace propice pour le brassage socioculturel des peuples africains.

3.2. Soutiens et souhaits des partenaires

SITIC et CATI avaient bénéficié de l'apport de plusieurs partenaires financiers, techniques et stratégiques comme l'UIT, l'OIF, l'UAT ; le RAPAF etc. A ceux-ci, il faudra ajouter la longue liste des grandes firmes internationales du domaine des TIC et les opérateurs de téléphonie. Tous, sans exception, exprime un fort désir de voir CATI se réaliser et ouvert à toute l'Afrique.

3.3. Vœux exprimés par les africains venus au SITIC 2014

Du 09 au 12 Septembre 2014, s'est tenu au Tchad le premier Salon International des Technologies de l'Information et de la Communication (SITIC). Il y avait pratiquement toute la jeunesse africaine en miniature qui s'était retrouvée (ressortissants de plus de 36 pays). Il y a eu plus de 6 000 participants identifiés les uns comme exposants, et les autres, orateurs ; Il y avait aussi eu des représentants officiels des Etats (4 Chefs d'Etat, 8 Ministres ; 40 Directeurs Généraux des Radio et télévisions africaines ; etc.) et ceux des grandes Institutions internationales (OIF, UIT, RAPAF, CEEAC, l'UAT, CEMAC, etc.).

Tout ce monde précité a formulé à travers le manifeste de SITIC et des recommandations, l'internationalisation (africanisation) de CATI. Une fois de plus, ce vœu panafricain mérite une réponse appropriée.

3.4. Les progrès et les parts du Tchad

Meurtri et retardé par ses 50 années de conflits et d'instabilité, le Tchad, tout en prenant de son retard involontaire dans le domaine des TIC, en a pris une bonne mesure. C'est ainsi que, profitant de la stabilité politique et de la paix sociale retrouvées, le pays engage avec vigueur et rigueur des actions concrètes de développement durable, tout en plaçant les TIC parmi les huit priorités inscrites dans son Plan National de Développement (PND) 2013-2015.

3.4.1. Desserte internationale des télécommunications

Comme résultats immédiats de ce progrès, le Tchad est connecté au marin international Sat3 à partir de Cameroun ; d'autres connexions sont en cours de travaux pour raccorder le pays à d'autres marins atlantiques à partir du Nigéria ; Il en est de même, aux marins de l'océan indien et de la mer rouge à partir du Soudan, et à ceux de la méditerranée à partir de la Libye et/ou de l'Algérie via le Niger.

Tous les travaux prendront fin avant la fin de l'année 2015. Leur réalisation permettra au Tchad de devenir l'un des véritables carrefours ou hubs des autoroutes de l'information en Afrique et au monde. Ceci doit être considéré comme une opportunité pour la sous-région de la CEMAC et de toute l'Afrique pour favoriser son maillage Nord-Sud et Est-Ouest.

3.4.2. Construction de l'immeuble de CATI



Un Centre International des Affaires (CIA) est en plein chantier à N'Djamena. C'est au cœur de ce géant complexe que CATI est en train d'être construit. C'est un imposant immeuble ultra moderne de 32 niveaux, et qui ne sera alimenté que par des sources des énergies nouvelles et renouvelables. Cette centrale moderne est aussi en chantier.

Ici, le lançais personnellement les travaux de construction de l'immeuble CATI.



3.4.3. Prix Toumaï de l'innovation



Le Tchad a créé le prix Toumaï pour encourager les innovations dans le domaine des TIC pour le développement durable. En marge des travaux de SITIC 2014, j'ai remis personnellement le premier prix à cinq jeunes talents africains innovateurs/créateurs parmi lesquels, il y a eu un seul tchadien. Parmi ces premiers lauréats, il y a eu une kenyane (Katherine Maogou) ; un jeune burkinabè (Thierry Katienga), et une ougandaise (Brenda Katuege.) Il y a parmi les candidats recalés,

un camerounais. Ce prix sera pérennisé et remis à chaque SITIC. Voilà une autre opportunité à faire profiter toute la jeune africaine.

IV. ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE DE CATI

Pour répondre aux différents vœux exprimés aux points ci-dessus, la concrétisation de la vision de CATI passera par deux phases : phase préparatoire et phase opérationnelle.

4.1. Phase préparatoire

Des orientations précises sont données au Gouvernement et à l'équipe nationale provisoire qui gère cette phase, pour mettre en place toutes les structures internationales requises.

4.1.1. Orientations stratégiques

Pour produire les impacts attendus par la jeunesse africaine, j'ai chargé le Gouvernement Tchadien des orientations stratégiques qui suivent. Ma présente communication et plaidoyer participe de cette démarche.

- ☞ **Orientation n° 01** : mettre en place un cadre Institutionnel et organisationnel de gestion de niveau international ;
- ☞ **Orientation n° 02** : développer des relations multi-partenariales, inter-Etats, multisectoriels et multidisciplinaires nécessaires ;
- ☞ **Orientation n° 03** : préparer et offrir des facilités d'accompagnement (politiques, fiscales, douanières, diplomatiques, bancaires, techniques et logistiques) aux jeunes innovateurs, rénovateurs et entrepreneurs africains ;
- ☞ **Orientation n° 04** : offrir une infrastructure panafricaine d'information et de communication à l'Afrique et au monde entier ;
- ☞ **Orientation n° 05** : offrir des infrastructures physiques et applicatives TIC de haut de gamme pour la communication, la collaboration et les échanges ;
- ☞ **Orientation n° 06** : offrir des cadres modernes et appropriés aux medias du monde pour atteindre leurs différentes cibles africaines ;
- ☞ **Orientation n° 07** : prendre des dispositions nécessaires pour que les premiers jeunes audacieux africains soient rapidement identifiés et

incubés, de manière à ce qu'ils puissent être à même, si possible de livrer leurs premières impressions au tout prochain SITIC

Chacune des cinq (5) orientations stratégiques susmentionnées a besoin d'être déclinée en des projets et ou programmes. A cet effet, le gouvernement va :

1. **Premièrement** : poursuivre la communication autour de CATI afin de mobiliser autant que possible des partenaires nécessaires ;
2. **Deuxièmement** : poursuivre attentivement et en collaboration avec les jeunes tchadiens et les partenaires, la construction et la gestion de l'immeuble qui abritera le CATI ;
3. **Troisièmement** : prêter une attention particulière, pour anticiper et ou résoudre les questions relatives aux différentes infrastructures (Sécurité, TIC, énergétiques, etc.) ;
4. **Quatrièmement** : préparer et lancer rapidement l'avis d'appel à projets pour le CATI ;
5. **Cinquièmement** : accomplir toutes les missions avec succès.

Le Chef du Gouvernement y veillera, en appuyant le Ministère des Postes, des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, le Ministère des Finances et du Budget et tous autres ministères qui sont d'une manière ou d'une autre, impliqués.

4.2. Phase opérationnelle

La structure de gestion souhaitée pour CATI devra être placée sous l'autorité d'une direction générale, placée elle aussi sous un Conseil d'Administration. Les autres détails seront précisés par les documents statutaires et autres textes qui seront élaborés.

CE QUI EST ATTENDU DE L'UA

Sur la base, d'abord des vœux ardemment exprimés par la jeunesse africaine réunie à N'Djamena du 09 au 12 septembre 2014 pour le SITIC ; ensuite, considérant la disponibilité et le soutien manifeste de tous les partenaires stratégiques, techniques, financiers (UIT, OIF, CEEAC, UAT, RAPAF, etc.) et ceux des opérateurs économiques africains, européens, indiens ; et finalement en prévalant de tous les atouts qu'offre mon pays, le peuple tchadien et moi-même, serions heureux de voir :

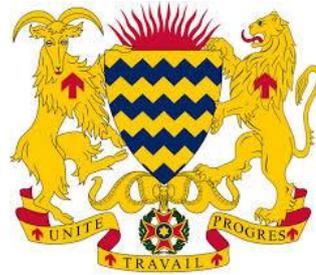
- le CATI inscrit parmi les initiatives reconnues et soutenues par l'Union africaine ;

- la présentation et la remise de Prix Toumaï aux meilleurs jeunes talents africains du domaine des TIC soient inscrites dans l'agenda de l'UA partagées dans son réseau d'information.

BIBLIOGRAPHIE

1. Sous-commission CATI du Comité Technique de SITIC, septembre 2014 « Dépliant de CATI :» ;
2. Sous-commission CATI du Comité Technique de SITIC, septembre 2014, « Note de synthèse » ;
3. Sous-commission CATI du Comité Technique de SITIC, septembre 2014, « brochure CATI » ;
4. Rapport provisoire de SITIC 2014 ;
5. <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/default.aspx>;
6. <http://donnees.banquemondiale.org/pays>;
7. <http://www.afdb.org/fr/>.

**CHARTRE DE PROJET DU CENTRE AFRICAIN
DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
(CATI)**



CHARTRE DE PROJET DU CENTRE AFRICAIN DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (CATI)

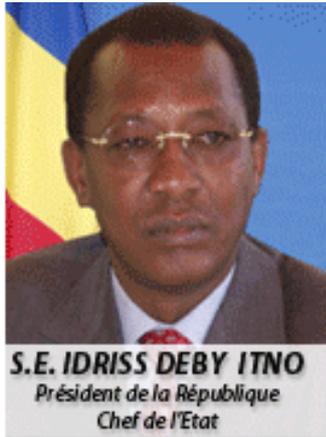
Par SEM, Idriss DEBY ITNO

Président de la République, Chef de l'Etat

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	7
1.1. Contexte général.....	7
1.2. Périmètres de CATI	7
1.2.1. Position géostratégique du Tchad	8
1.2.2. Soutiens et souhaits des partenaires.....	8
1.2.3. Vœux exprimés par les africains venus au SITIC 2014.....	8
1.2.4. Progrès et contribution du Tchad.....	8
1.2.4.1. Desserte Internationale des télécommunications	9
1.2.4.2. Construction de l'immeuble de CATI	9
1.2.4.3. Prix Toumaï de l'innovation	9
II. BREF RESUME DE CATI	10
2.1. Vision	10
2.2. Missions.....	10
2.2.1. Mission d'incubateur.....	10
2.2.2. Mission d'accélérateur	11
2.2.3. Mission de révélateur	12
2.3. But et objectifs.....	13
2.4. Livrables	13
III. CATEGORIES ET ROLES DES ACTEURS	14
3.1. Porteurs du projet	14
3.1.1. Etat Tchadien	14
3.1.2. Union Africaine.....	15
3.2. Bénéficiaires ciblés.....	15
3.3. Catégories des partenaires	15
IV. MECANISME DE MISE EN OEUVRE	16
4.1. Phases du projet	16
4.1.1. Phase préparatoire	16
4.1.2. Phase opérationnelle	16
4.1.3. Suivi et évaluation.....	16
4.2. Feuille de route	16
V. BUDGET PREVISIONNEL	17
5.1. Dépense	17
5.2. Recouvrement	17
VI. HYPOTHESES ET CONTRAINTES	17
BIBLIOGRAPHIE	17

AVANT-PROPOS



Qualifiée de continent « sans espoir il y a juste quelques années, l'Afrique amorce désormais un tournant très décisif et enviable de son histoire. Elle est devenue un continent d'espoir et d'avenir. « Forte de larges ressources naturelles, l'Afrique est en passe de se positionner comme la locomotive de l'économie mondiale et le grenier du monde, à la lumière du tarissement des ressources des autres continents¹ » selon les experts. Pour la Banque Africaine de Développement, les ressources agricoles, extractives et énergétiques de l'Afrique sont la clef de l'accélération de sa croissance économique². En plus de ces potentialités naturelles, notre cher continent décrochera la suprématie démographique sous peu. Ceci constitue une force. Pour saisir ces opportunités, des infrastructures et ressources humaines appropriées sont nécessaires.

Sur le plan démographique, les Nations Unies ont annoncé que la population mondiale serait de 7,2 milliards d'habitants en 2014, avec 1.12 milliards d'africains, soit 16% de la population mondiale. Ces statistiques montrent en outre, que l'Afrique est très jeune, avec 41 % de la population de moins de 15 ans et l'âge médian de 20 ans. Les deux pays les plus démographiquement jeunes du monde sont en Afrique, je nommerais l'Ouganda et le Niger où 49 % des habitants ont moins de 15 ans. Le zabûr de David n'a-t-il pas rassuré que : « comme les flèches dans la main d'un guerrier, ainsi sont les fils de la jeunesse. Heureux l'homme qui en a rempli son carquois ! Ils ne seront pas confus, Quand ils parleront avec des ennemis à la porte³ ».

L'Afrique occupe une position naturellement stratégique. Elle est placée au milieu de l'Océan Atlantique, indien et de la méditerranée et au cœur de quatre (4) autres continents (Amérique, Europe, Asie et l'Océanie) du monde. Et le Tchad, pays de Toumaï, se trouve au cœur du continent africain, alors il se trouve de fait, au centre du monde. Cette position stratégique vient s'ajouter comme un autre atout majeur sur les réserves en ressources naturelles et la puissance démographique susmentionnées. Ceci offre une opportunité pour accélérer la construction de la société africaine de l'information et celle de l'économie numérique, donc verte de l'Afrique.

C'est dans ce contexte général que le Tchad, berceau de l'humanité, reconnaissant les énormes vertus et facultés que possèdent les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) leur permettant d'investir rapidement et efficacement toutes les dimensions du développement durable, propose aux pays frères africains la construction sur son sol d'un Centre Africain de Technologies de l'Information (CATI.)

¹ <http://www.aa.com.tr/fr/news/310412--afrique-continent-davenir>

² les Perspectives Economiques de l'Afrique », publié par la BAD en 2013

³ Zaboura de David, 127 : 4-5

CATI aura trois (3) missions principales : incubateur des jeunes ; accélérateur de réussite et d'épanouissement des jeunes africains et, révélateur à la face du monde en temps réel, des vraies et réelles images de notre Afrique qui bouge. Pour assurer loyalement cette mission, le CATI aura besoin d'une personnalité juridique et institutionnelle appropriée et d'une vision partagée, des efforts et ressources mutualisés pour sa bonne gouvernance.

N'Djamena, le 12 Novembre 2014

Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat

SEM. Idriss DEBY ITNO

SIGLES ET ABREVIATIONS

- 3G** : Troisième Génération de réseau de téléphonie mobile ;
4G : Quatrième Génération de réseau de téléphonie mobile ;
BAD : Banque Africaine de Développement ;
CATI : Centre Africain de Technologies de l'Information ;
CEEAC : Communauté Economique des Etat de l'Afrique Centrale ;
CEMAC : Communauté Economique, Monétaire de l'Afrique Centrale ;
MMDS: MultiMedia Distribution Systems
NEPAD: New Partnership for Africa's Development;
OIF : Organisation Internationale de la Francophonie ;
PND : Plan National de Développement ;
RAPAF : Réseau de l'Audiovisuel Public d'Afrique
SITIC : Salon International des Technologies de l'Information et de la Communication ;
TIC : Technologies de l'Information et de la Communication ;
TN : Tout Numérique ;
TNT : Télévision Numérique Terrestre ;
UA : Union Africaine
UAT : Union Africaine des Télécommunications ;
UIT : Union Internationale des Télécommunications.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1. CONTEXTE GENERAL

L'Afrique fait face à beaucoup de problèmes socioéconomiques. Ceux-ci pourraient être diversement appréciés. Toutefois, il existe quelques-uns sur lesquels il y a moins de doute, entre autres : la problématique de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'élevage, de la culture, de la cohabitation pacifique, de l'intégration etc. Les effets de ces quelques problématiques se révèlent par des statistiques qui rendent manifestement périlleux l'efficacité des réponses qu'apportent nos Etats chaque jour aux besoins sociopolitiques et économiques des populations. Ces statistiques montrent qu'en Afrique subsaharienne, nous avons 15 médecins pour 100 000 habitants ; la situation est pareille pour le nombre moyen d'élèves par classe et d'enseignants ; celui des bibliothèques ou livres par usagers (élèves et enseignants) etc. Selon la Banque mondiale, les jeunes représentent 60 % de l'ensemble des chômeurs africains⁴. C'est dans ce contexte que les Technologies de l'Information et de la communication se montrent l'un de recours et facteurs d'amélioration majeurs. L'UIT, dans son rapport annuel de 2012, réalise qu'au fur et « à mesure que la disponibilité et l'accessibilité économique des TIC augmentent, l'incidence de ces dernières sur le plan économique et social se fait de plus en plus manifeste. Le secteur des TIC est devenu en soi l'un des principaux moteurs du développement économique. »

Le même rapport ajoute en outre que, « En 2010, les exportations de biens liés aux TIC représentaient, à l'échelle mondiale, 12% du commerce total de marchandises, cette part étant de 20% dans les pays en développement. Concernant les services liés aux TIC, les recettes provenant du secteur des télécommunications ont atteint 1,5 milliard de dollars en 2010, soit 2,4% du produit intérieur brut (PIB) mondial. » Ceci juste pour montrer comment les TIC peuvent booster la croissance économique et aider à absorber l'épineux problème de chômage des jeunes et des femmes. Pour se saisir de toutes les potentialités qu'offrent les TIC dans le développement durable, un minimum en termes d'infrastructures, de ressources humaines qualifiées et des mesures stratégiques, techniques et financiers d'accompagnement est requis. Un bon nombre de pays africains se démarquent dans ce sens, beaucoup plus individuellement, alors que bien d'initiatives régionales et internationales existent.

Le Tchad n'est pas du reste. Il est certes parmi les derniers évalués par l'UIT. Mais après avoir chèrement retrouvé la paix sociale et la stabilité politique, il prend sans complaisance la mesure de son retard et déclenche un mouvement d'ensemble pour changer son visage dans le domaine de TIC. Mais vu sa position géostratégique et son adhésion aux différentes initiatives allant dans ces sens, il préfère partager à travers CATI et SITIC, tendre ses mains à toute la jeunesse africaine.

1.2. PERIMETRES DE CATI

⁴ <http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/mai-2013/>

Au-delà de la stabilité politique et de la paix sociale, deux conditions de base pour tout développement chèrement acquises au Tchad, plusieurs facteurs militent en faveur d'une forte africanisation du CATI.

1.2.1. Position géostratégique du Tchad

Le Tchad est placé pratiquement au cœur du continent africain et à la croisée des grandes civilisations et cultures africaines, notamment : arabophone, anglophone, bantoue, francophone, Chrétien, islamique, etc. Il forme naturellement l'intersection (le HUB) des pays traversés par le Sahara et le sahel. Naturellement, le pays de Toumaï, berceau de toute l'humanité, a une position géostratégique en Afrique. Il constitue donc un espace propice pour le brassage socioculturel des peuples africains.

1.2.2. Soutiens et souhaits des partenaires

SITIC et CATI avaient bénéficié de l'apport de plusieurs partenaires financiers, techniques et stratégiques comme l'UIT, l'OIF, l'UAT, le RAPAF, etc. A ceux-ci, il faudra ajouter la longue liste des grandes firmes internationales du domaine des TIC et les opérateurs de téléphonie. Tous, sans exception, expriment un fort désir de voir CATI se réaliser et s'ouvrir à toute l'Afrique.

1.2.3. Vœux exprimés par les africains venus au SITIC 2014

Du 09 au 12 Septembre 2014, s'est tenu au Tchad le premier Salon International des Technologies de l'Information et de la Communication (SITIC). Il y avait pratiquement toute la jeunesse africaine en miniature qui s'était retrouvée (ressortissants de plus de 36 pays). Il y a eu plus de 6 000 participants (exposants, orateurs, innovateurs, medias publics et privés nationaux et internationaux, etc.); Il y avait aussi eu des représentants officiels des Etats (4 Chefs d'Etat, 8 Ministres ; 40 Directeurs Généraux des Radios et télévisions africaines ; etc.) et ceux des grandes Institutions internationales (OIF, UIT, RAPAF, CEEAC, l'UAT, CEMAC, etc.).

Tout ce monde précité, a formulé à travers le manifeste de SITIC et des recommandations, l'internationalisation (africanisation) du CATI. Une fois de plus, ce vœu panafricain mérite une réponse appropriée.

1.2.4. Progrès et contribution du Tchad

Meurtri et retardé par ses 50 années de conflits et d'instabilité, le Tchad, conscient de son retard involontaire dans le domaine des TIC, en a pris une bonne mesure. C'est ainsi que, profitant de la stabilité politique et de la paix sociale retrouvées, le pays engage avec vigueur et rigueur des actions concrètes de développement durable, tout en plaçant les TIC parmi les huit priorités inscrites dans son Plan National de Développement (PND) 2013-2015.

1.2.4.1. Desserte Internationale des télécommunications

Comme résultats immédiats de ce progrès, le Tchad est connecté au marin international Sat3 à partir du Cameroun ; d'autres connexions sont en cours de travaux pour raccorder le pays à d'autres marins atlantiques à partir du Nigéria ; Il en est de même, aux marins de l'océan indien et de la mer rouge à partir du Soudan, et à ceux de la méditerranée à partir de la Libye et/ou de l'Algérie via le Niger.

Tous ces travaux pourraient prendre fin avant la fin de l'année 2015. Leur réalisation permettra au Tchad de devenir l'un des véritables carrefours ou hubs des autoroutes de l'information en Afrique et au monde. Ceci doit être considéré comme une opportunité pour la sous-région de la CEMAC et de toute l'Afrique afin de favoriser son maillage Nord-Sud et Est-Ouest.

1.2.4.2. Construction de l'immeuble de CATI



Un Centre International des Affaires (CIA) est en plein chantier à N'Djamena. C'est au cœur de ce géant complexe que CATI est en train d'être construit. C'est un imposant immeuble ultra moderne de 32 niveaux, et qui ne sera alimenté que par des sources des énergies nouvelles et renouvelables. Cette centrale moderne est aussi en chantier.



Ici, je lançais personnellement les travaux de construction de l'immeuble CATI.

1.2.4.3. Prix Toumaï de l'innovation



Le Tchad a créé le prix Innovation Toumaï pour encourager les innovations dans le domaine des TIC pour le développement durable. En marge des travaux de SITIC 2014, il y a eu une remise de la première édition des prix à quatre jeunes talents africains

innovateurs/créateurs dont un seul tchadien. Parmi ces premiers lauréats, figuraient une kenyane (Katherine Maogou) ; un burkinabè (Thierry Katienga), et une ougandaise (Brenda Katuege.). Ce prix sera pérennisé et remis à chaque SITIC. Voilà une autre opportunité à faire profiter toute la jeunesse africaine.

II. BREF RESUME DE CATI



Le Centre Africain des Technologies de l'Information (CATI) est une réponse à la préoccupation réelle de la jeunesse africaine. Il comportera en son sein plusieurs pôles d'activités allant de la recherche à la réalisation des projets en passant par la formation, la production et la diffusion (radiotélévision

panafricaine et les masses medias en ligne). Des accompagnements et facilitations (distribution des services, conseils et applications professionnelles) y seront également disponibles.

2.1. VISION DE CATI

Feu **Nelson MADIBA MANDELA** n'a-t-il pas dit : « une vision qui ne s'accompagne pas d'action n'est qu'un rêve, une action qui ne découle pas d'une vision, c'est du temps perdu, une vision suivie d'action peut changer le monde ? » Fort des situations décrites à l'avant-propos, le Tchad aimerait voir à l'horizon 2016,

CATI : un géant trièdre qui accélère l'économie numérique de l'Afrique , un incubateur pour sa jeunesse et une citadelle de la société africaine de l'Information, diffusant en temps réel les vraies images d'une Afrique qui bouge.

Le Tchad ne saurait prétendre matérialiser tout seul cette vision. Il y a de l'espace pour chaque africain qui la partage ; par conséquent, tout jeune africain audacieux aura sa place au CATI. Pour assurer loyalement cette mission, le CATI aura besoin d'une personnalité juridique et institutionnelle appropriées et d'une vision partagée et mutualisée pour sa gouvernance.

2.2. MISSIONS DU CATI

Pour traduire cette vision, le CATI se devra d'assumer trois missions principales : incubateur, accélérateur et révélateur en temps réel des vraies images de l'Afrique.

2.2.1. Mission d'incubateur

Le CATI disposera en son sein d'un Incubateur des projets TIC dont les deux (2) catégories de personnes physiques et/ou morales concernées seront :

- ✕ les porteurs de projets en création d'entreprise TIC ;
- ✕ les entreprises TIC ayant des projets de développement pour lesquels il est nécessaire qu'elles travaillent en mode projet.

La méthode d'incubation est basée sur un accueil physique ainsi que sur la fourniture de services d'accompagnement. L'objectif principal de l'accueil physique est d'éviter l'isolement en véhiculant une valeur de partage et d'échange entre les porteurs de projet au sein d'espaces ouverts. Les « incubés » bénéficient également de la proximité des équipes d'accompagnement du CATI afin de favoriser les interactions. L'accueil physique est totalement gracieux et comporte également les services de base tels que l'accès internet, la téléphonie et l'impression de documents. Ainsi, les porteurs de projet peuvent se consacrer pleinement à la maturation de leur future entreprise.

Les services d'accompagnement portent sur un processus d'assistance en vue de l'élaboration de Business Plans et de l'organisation de tours de table financiers. Ce processus se présente comme suit :

- ✕ la validation de la faisabilité de l'idée ;
- ✕ la vérification des potentialités du marché ;
- ✕ l'assistance à la construction du projet dans ses différentes étapes (perspectives de marchés, concurrences possibles et barrières à l'entrée, protection du projet, politique marketing et commerciale, stratégie de communication, aspects financiers) ;
- ✕ l'assistance à la réalisation du plan de financement ;
- ✕ la préparation au tour de table financier ;
- ✕ l'identification et l'intermédiation avec les Bailleurs de Fonds potentiels ;
- ✕ l'assistance à l'«insertion dans le local» : recherche de partenariats, de sous-traitants, relations avec les laboratoires de recherche, promotion de l'entreprise.

2.2.2. Mission d'accélérateur

Au terme de la période d'incubation, le CATI proposera aux Entreprises nouvellement créées, et ce, jusque dans leur cinquième année d'existence, l'intégration de l'Accélérateur dont le programme est composé également, à la fois d'un accueil physique et d'un accompagnement au développement économique. L'accueil physique est un espace destiné aux Entreprises répondant aux critères d'éligibilité de manière à pouvoir les accompagner rigoureusement pendant un temps déterminé (2 ans, renouvelables une fois). Aussi, pour cet Accueil physique, le CATI devrait-il servir de lieu d'hébergement des Entreprises en proposant des espaces modulaires individualisant complètement les flux et fluides de chaque Entreprise, en répondant aux besoins de cette dernière. Ces espaces modulaires sont conçus pour s'adapter aux exigences de la vie économique et pour répondre aux besoins de croissance des Entreprises.

Pour ce faire, le CATI devrait également offrir des prestations technologiques de haut niveau et d'un écosystème métier important pour le développement d'une Entreprise

et de ses projets. A cet effet, l'ensemble des Entreprises du Centre devrait avoir accès à un nombre important de services mutualisés afin d'optimiser leur environnement de travail : salles des réunions, Data Center, Auditorium, Salles de conférences, restaurant d'entreprise, Cafétéria, Studio de création numérique, etc. Enfin, l'animation du lieu d'hébergement des Entreprises devrait être un réel facteur d'aide au développement et à l'échange, tant au niveau local, national, qu'international.

Pour leur développement, les Entreprises nouvellement créées ont un important besoin en formation qui devrait être un des piliers de l'écosystème du CATI et basé sur le triptyque : Formation – Recherche – Entrepreneuriat. Aussi, le CATI devrait-il accueillir des Centres de formations et des Ecoles qui proposent des formations courtes, longues, diplômantes, qualifiantes ou certifiantes, sur des métiers ou compétences en lien avec les besoins de l'Economie numérique. Ainsi, la proximité des Entreprises permet à la fois de déterminer ou d'affiner des sessions ou des cursus de formation spécifiques, mais offre également le grand avantage d'être pourvoyeur de compétences des Entreprises du CATI. Cet axe de formation doit permettre aux entreprises d'aller se « sourcer » de manière simple, efficace et intelligente.

Enfin, l'accompagnement au développement économique est un suivi qui est proposé aux Entreprises nouvellement créées et souhaitant bénéficier d'une expertise dans les domaines suivants : Business plan, Expertise métier, Intermédiation avec les pouvoirs publics, Intermédiation avec les annonceurs, donneurs d'ordres, prestataires, etc., Aide à l'innovation, Accès à des programmes collectifs dans le cadre d'actions ponctuelles (salons, missions économiques etc.).

2.2.3. Mission de révélateur

A l'heure actuelle, l'Afrique est incontestablement le continent d'espoir pour toute la planète terre. En effet, tous les continents de ce monde connaissent d'une manière ou d'une autre des difficultés. Des bidonvilles, des mendiants, des malades, des soulèvements populaires, des grèves, des avortements, des analphabètes, des crimes, des détournements, des corruptions (corrompus et corrupteurs) existent aussi dans tous les continents. Malheureusement, les medias occidentaux ne s'évertuent qu'à présenter à longueur des journées rien que des mauvais côtés de l'Afrique, tout en passant sous silence cette dynamique d'espoir.

CATI, placé au Tchad, carrefour de presque toutes les civilisations africaines, se devra de présenter par les africains, à partir de l'Afrique, pour les africains et le monde entier, les vraies et réelles images de l'Afrique à travers une radiotélévision panafricaine qui diffusera dans plusieurs principales langues officielles africaines. Il pourra en outre jouer le rôle de banque d'images, un centre de production. Ces facilités pourraient être partagées par les radiotélévisions africaines. Sur ce dernier, la main d'association de l'UAR et du RAPAF serait attendue pour permettre de faire profiter toute l'Afrique sans exception ni exclusion.

2.3. BUT ET OBJECTIFS

Le but ultime du CATI est de réduire la fracture numérique par le développement des TIC en Afrique en général et au Tchad en particulier. Ce mégaprojet est en étude et vise à faire du Tchad, de par sa position géostratégique, un HUB dans les domaines des TIC en Afrique.

A travers ce projet et en premier lieu, le Tchad compte offrir aux usagers des TIC une plateforme, de référence en Afrique, idéale pour la recherche, l'innovation, le développement, les services, la distribution et la formation. Grâce à cette plateforme, les professionnels des TIC, les chercheurs, étudiants, développeurs et fournisseurs des produits et services connexes auront à leur disposition tous les moyens, outils et infrastructures de technologie de pointe pour leur épanouissement. Le CATI comportera en son sein plusieurs pôles d'activités allant de la recherche à la réalisation en passant par la formation, la production-diffusion TV et médias, la distribution sans oublier les services, conseils et applications professionnelles.

2.4. LIVRABLES

Le CATI doit au terme de sa phase préparatoire, livrer huit (8) pôles opérationnels. Il s'agit :

- ✎ **pôle Recherche / Innovation** : Energies Nouvelles et Renouvelables appliquées aux TIC, Conceptions des ensembles adaptés aux conditions environnementales du continent, Recherches continues dans le domaine des applications métiers, Recherches et innovations en électronique (composants), Recherches en réseaux et connectivités ;
- ✎ **pôle Développement / Production** : Logiciels, applications, utilitaires et systèmes divers, Systèmes d'Informations Géographiques ;
- ✎ **pôle Etudes / Administration** : Etudes et conceptions de projets des TIC, Appui des Administrations dans l'application et la gestion des TIC ;
- ✎ **pôle Distribution / Ventes** : Halls d'exposition, Showroom (pour les démos de nouveaux produits), Boutiques, Business Center, Systèmes de Géodésie et Télédétection, Outils e-Learning, Applications métiers (médecine, Agriculture, Elevage, Mobiles, Monétique, e-Gouvernance, etc.) ;
- ✎ **pôle Services / Communication** : Centre de production et diffusion média (audio-visuel), Centres d'appels (Call Center). Ce pôle fera partie des services ou facilités qui seront offerts aux porteurs de projets, innovateurs et les autres usagers au sein de CATI ;
- ✎ **pôle Formation** : Formation aux applications métiers, Formation aux applications médias, Formation aux applications e-Learning, e-Gouvernance, Centre de formation à distance ;

- ✗ **pôle Radiotélévision numérique panafricaine** : Cette station émettra du centre de l'Afrique. Les émissions seront conçues par et pour les africains et le monde entier. Ce pôle contribuera activement à la mise en œuvre d'un des programmes du NEPAD qui privilégie la production des informations de sources crédibles, vérifiables et vérifiées, soutenues par des images réelles et positives d'une Afrique qui bouge et qui se développe, et de celle de « Smart Africa.»
- ✗ **pôle production audiovisuelle** : En prévoyant le niveau de besoins en contenu qui s'exprimera à partir de juin 2015 avec le vent de passage à la télévision numérique terrestre (TNT) et au Tout Numérique (TN), CATI se devra d'offrir des infrastructures technologiques et techniques modernes, pour appuyer les opérateurs multimédias (télévision, radiodiffusion, les distributeurs des bouquets ou chaînes de télévisions (MMDS)) dans la production et distribution des contenus multimédias (émissions, spots, films courts et long métrages, etc.).

III. CATEGORIES ET ROLES DES ACTEURS

3.1. PORTEURS DU PROJET

3.1.1. Etat Tchadien

L'Etat Tchadien pourra mettre en place une équipe de coordination du projet qui sera chargée, en synergie avec les Plus Hautes Instances de la République notamment la Présidence de la République, du suivi et du contrôle. Cependant, pour la prise en charge correcte du rôle et des missions de l'Etat quant au développement du projet, une Unité de Gestion du Projet sera créée, et qui serait l'embryon de la structure de gestion du CATI lorsqu'il sera opérationnel – dont les règles d'organisation et de fonctionnement seraient clairement fixées et chargées de :

- ✗ l'identification au plan national, régional et mondial des différents Partenaires décrits ci-dessus, ainsi que des Bailleurs de Fonds susceptibles de contribuer au financement des Etudes de Faisabilité et de Construction du CATI ;
- ✗ l'élaboration des Dossiers de requête de financement ;
- ✗ la proposition de création d'un Fonds de Développement du CATI alimenté à partir de diverses contributions (Public, Privé, Bailleurs de Fonds) ;
- ✗ la proposition des mesures incitatives (exonération totale ou partielle de Droits et Taxes, prix préférentiels, facilités) permettant de susciter l'intérêt des Partenaires nécessaires au CATI et des Porteurs de Projets TIC ;
- ✗ l'étude et la proposition d'un modèle de Business Plan quant à la gestion du Centre ;
- ✗ la préparation et l'organisation d'une Table Ronde des Bailleurs de Fonds ;

- ✗ la préparation et l'organisation d'un Forum sur l'Economie numérique ;
- ✗ la supervision des différentes Etudes de Faisabilité portant sur le CATI.

3.1.2. Union Africaine

Le Tchad souhaite très vivement avoir comme co-promoteur de CATI, l'Union africaine. Il est attendu d'elle, la personnalité juridique panafricaine pour le CATI, la mobilisation des Etats et celles des partenaires stratégiques, techniques et financiers.

3.2. BENEFICIAIRES CIBLES

La cible visée est toute la jeunesse africaine audacieuse, entrepreneure, innovatrice et rénovatrice. Elle désigne toute personne morale et/ou physique, les porteurs de projets en création d'entreprise TIC et les entreprises TIC ayant des projets de développement pour lesquels il est nécessaire qu'elles travaillent en mode projet. Pour cette catégorie, la saisine et l'invitation se font par le biais d'un Appel à Projets qui doit faire l'objet d'un dépliant permettant de guider les futurs candidats. Ils seraient également invités au Forum sur le CATI et le Développement de l'Economie Numérique.

3.3. CATEGORIES DES PARTENAIRES

Il a été identifié trois (3) catégories d'acteurs pour le développement du CATI :

- ✗ les Partenaires du CATI : Cabinets spécialisés dans le conseil en stratégie et management de l'innovation, l'accompagnement du pilotage financier des Entreprises, Sociétés de Capital Risque (SCR), Etablissements Financiers, Cabinets d'Avocats spécialisés en Droit des Affaires, Droit de la Propriété Intellectuelle, Droit Social, Ecoles et Centres de Formation, Centres et Laboratoires de Recherche et Développement. Pour cette seconde catégorie, la démarche doit être ciblée avec des propositions de mesures d'incitations susceptibles de susciter leurs adhésions ;
- ✗ les Bailleurs de Fonds : organisations bilatérales et multilatérales de financement. Pour cette troisième catégorie, la démarche doit être également ciblée avec la formulation de requête en adéquation avec les objectifs et les programmes de ces organisations. Ils participeraient à une Table Ronde présidée par le Chef de l'Etat ou le Premier Ministre et au cours de laquelle il est attendu de leur part des annonces de contribution ;
- ✗ les promoteurs : l'Etat Tchadien, l'UA et les Etats Africains.

IV. MECANISME DE MISE EN OEUVRE

Pour répondre aux différents vœux exprimés aux points ci-dessus, la concrétisation de la vision de CATI passera par deux phases : préparatoire et opérationnelle.

4.1. PHASES DU PROJET

4.1.1. Phase préparatoire

Des orientations précises sont données au Gouvernement tchadien et à l'équipe nationale provisoire qui gère cette phase, pour mettre en place toutes les structures internationales requises.

4.1.2. Phase opérationnelle

La structure de gestion souhaitée pour CATI devra être placée sous l'autorité d'une direction générale, placée elle aussi sous un Conseil d'Administration. Ces deux structures seront composées des experts nationaux et internationaux. Les autres détails seront précisés par les documents statutaires et autres textes qui seront élaborés.

4.1.3. Suivi et évaluation

Le contrôle interne, le suivi-évaluation et les audits seront des outils intégrés de gestion de CATI.

4.2. FEUILLE DE ROUTE

GRANDES ETAPES	ACTEURS	DATES
Etudes et construction de l'immeuble CATI	Tchad et partenaires	2012-2016
Lancement des processus de communication	Mission CATI du SITIC	2012-2015
Mise en place d'une équipe nationale provisoire	Tchad	Sept-Déc. 2014
Africanisation de CATI	Tchad et UA	Jan. 2015
Mise en place de l'équipe internationale provisoire	Tchad et UA	Jan.-Mars 2015
Mobilisation des partenaires	Tchad et UA	Sept 2014-
Lancement de l'avis d'appel (toute l'Afrique) à projets		
Sélection des meilleurs projets innovants		
Forum sur le CATI et l'économie Numérique		
Première table ronde des bailleurs de fonds		
Réunion de haut niveau avec les partenaires techniques		
Modalité de mise en place de la Radio et TV		
Installation des services TIC d'accompagnement		
Installation de la structure de production audiovisuelle		
Inauguration et lancement officiels de CATI		

V. BUDGET PREVISIONNEL

5.1. DEPENSE

N°	Rubrique	Nbre	Cout Unitaire (CFA)	Cout Total (CFA)
1	Etudes et construction immeuble	1	62 500 000 000	62 500 000 000
2	Etude pour chaque pôle	8	45 000 000	360 000 000
3	Fonctionnement des equips provisoires	Forfait	Forfait	1 500 000 000
4	Rencontres			500 000 000
5	Imprévu			500 000 000
TOTAL				65 360 000 000

Arrêté ce présent budget à : **soixante-cinq milliard trois cent soixante millions de FCFA**

Avec ce budget, l'immeuble de CATI devrait être construit, les partenaires stratégiques, techniques et financiers mobilisés, huit (8) études correspondant à chaque pôle menées pour fournir les projets bancables et les tables des bailleurs ou partenaires financiers.

5.2. RECOUVREMENT

N°	Rubriques	Nbre	Cout Unitaire	Pourcentage
1	Chad			
2	UA			
3	UIT			
4	OIF			
5	Autres			
TOTAL				

VI. HYPOTHESES ET CONTRAINTES

Les éléments ci-après pourraient hypothéquer la réussite du projet CATI :

- retard ou refus d'africanisation de CATI ;
- crise économique ;
- inaction des partenaires.

BIBLIOGRAPHIE

8. Sous-commission CATI du Comité Technique de SITIC, septembre 2014 « Dépliant de CATI : »
9. Sous-commission CATI du Comité Technique de SITIC, septembre 2014, « Note de synthèse » ;
10. Sous-commission CATI du Comité Technique de SITIC, septembre 2014, « brochure CATI ; » ;
11. Manifeste du SITIC 2014 ;
12. Recommandations du SITIC 2014 ;

13. Rapport provisoire de SITIC 2014 ;
14. <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/default.aspx>
15. <http://donnees.banquemondiale.org/pays>
16. <http://www.afdb.org/fr/>

2015

Establishment of the African centre for
information technologies (ACIT) with
headquarters in N'djamena, Chad
(Item proposed by the Republic of Chad))

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4692>

Downloaded from African Union Common Repository